

LAPSAM

Mini Bulletin

Novembre 2010

3 NOUVEAUX OUTILS DE SENSIBILISATION SUR LE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS



Dans ce numéro



Trois nouveaux outils de sensibilisation sur le sauvetage en espace clos

L'APSAM, en collaboration avec la CSST, a dévoilé trois nouveaux outils de sensibilisation sur le sauvetage sécuritaire en espace clos. Ça se passait lors du **Grand Rendez-vous santé-sécurité** organisé par la CSST au Palais des congrès de Montréal au mois d'octobre dernier. Dans une mise en scène où on entendait un citoyen appeler le 911 et où on voyait par la suite une scène de sauvetage, Éleine Guénette, conseillère, a présenté les trois outils :

- une brochure destinée aux pompières et aux pompiers et qui rappelle le partage des responsabilités en matière de prévention : *Sauvetage sécuritaire en espace clos : savoir mesurer sa capacité d'intervention, ça peut sauver des vies!*;
- un dépliant *Cherchez l'erreur* qui invite les lecteurs à identifier les mauvaises pratiques sur une scène de sauvetage et à les corriger;
- deux affiches qui rappellent le message principal de la campagne de sensibilisation : *Pompiers : entrer dans un espace clos? Rôle des premiers intervenants : que pouvez-vous faire pour venir en aide à une personne en détresse dans un espace clos?*



La vedette de ce lancement a été sans contredit Amélie Racine, pompière à temps partiel au Service de sécurité incendie de la ville de Saint-Hyacinthe depuis 2005 et pompière permanente au Service de sécurité incendie de Montréal depuis 2007. C'est elle que l'on voit sur les outils de sensibilisation et qui est venue sur scène rappeler aux personnes présentes dans la salle qu'on ne doit jamais entrer dans un espace clos si on n'a pas la formation, l'entraînement, la supervision et les équipements nécessaires à un sauvetage sécuritaire.

La brochure *Sauvetage sécuritaire en espace clos : savoir mesurer sa capacité d'intervention, ça peut sauver des vies!* a été produite pour faire comprendre ce que sont les espaces clos et les risques qui y sont associés. Elle rappelle les responsabilités des services de sécurité incendie et précise les actions que peuvent entreprendre les pompiers, premiers intervenants d'urgence, sans entrer dans l'espace clos. On énumère enfin les responsabilités de l'organisme et de l'équipe qui fait du sauvetage en espace clos.

M. Éric Steingue, chef de division au service de sécurité incendie de la ville de Québec, a décrit leur expérience lors la mise sur pied de l'équipe de sauvetage en espaces clos.

De l'avis de François G. Houle, directeur des communications et des relations publiques de la CSST, les objectifs visés par ces outils de sensibilisation sont la réduction du nombre de lésions professionnelles et l'intégration des femmes dans des emplois non traditionnels, dont celui de pompière. Il s'agit de démystifier la fonction et de rendre plus accessible aux femmes ce métier traditionnellement masculin. Cette campagne s'inscrit dans le contexte des engagements de la CSST auprès du gouvernement du Québec en matière d'égalité entre les hommes et les femmes « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait ».

Les trois outils ont été élaborés conjointement par la CSST et l'APSAM avec la collaboration de l'École nationale des pompiers du Québec, la Fédération québécoise des intervenants en sécurité incendie, le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, le ministère de la Sécurité publique et le Service de sécurité incendie de Saint-Hyacinthe.

On estime que 60 % des accidents survenus au cours des dernières années ont impliqué des personnes ayant tenté un sauvetage improvisé, c'est-à-dire sans avoir la formation, les connaissances ou les équipements nécessaires mais surtout sans avoir élaboré et éprouvé leurs procédures de sauvetage en espaces clos, tel qu'exigé à tout employeur en vertu de l'article 309 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail.



M. Éric Steingue, chef de division au service de sécurité incendie de la ville de Québec

Savoir mesurer sa capacité d'intervention, ça peut sauver des vies !

Des formations homologuées à l'horizon

L'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) entend proposer en 2011 une nouvelle formation de sensibilisation aux services de sécurité incendie du Québec. Elle portera sur l'**Assistance à une équipe de sauvetage technique**. D'une durée de 15 heures, cette formation sera intégrée au programme *Pompier 2*. Elle sera aussi offerte en formation continue afin de rejoindre le plus grand nombre possible de pompières et de pompiers.

Pour ce qui est des formations sur le sauvetage technique en espace clos, l'ÉNPQ a procédé à la traduction des normes pertinentes, ce qui lui permettra, en 2011 :

- d'homologuer des formations et des établissements ou des firmes désireuses de diffuser la formation requise selon les normes;
- de procéder à la qualification professionnelle initiale;
- d'émettre des diplômes reconnus internationalement par l'IFSAC;
- de maintenir des dossiers de formation et de qualification;
- de veiller à ce que la certification annuelle des sauveteurs techniques réponde aux exigences reconnues;
- de procéder à la requalification des compétences;

Finalement la qualification des membres d'une équipe de sauvetage en espaces clos sera disponible en décembre 2011.

Pour en savoir plus, communiquer avec l'ÉNPQ : **1-866-680-3677**, www.ecoledespompiers.qc.ca

Élaine Guénette, conseiller à l'APSAM pour les questions concernant l'intégration SST dans la conception des ouvrages, les procédures d'entrée et de travail en espaces clos ainsi que les sauvetages techniques spécialisés.

Pascal Gagnon, conseiller à l'APSAM pour les questions techniques sur le métier de pompier.

Charles Plante, conseiller à l'APSAM pour les groupes de liaison des pompiers à temps partiel et à temps plein.



M. Michel Richer



Tous ces outils sont disponibles sous le thème **Sauvetages techniques spécialisés** de notre site Web www.apsam.com

Oui, les pompières et les pompiers sont des travailleurs professionnels qui doivent respecter les limites de leur capacité d'intervention !



La revue L'APSAM est publiée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur « affaires municipales »

715, Square Victoria, bureau 710, Montréal (Québec) H2Y 2H7
Téléphone : 514 849-8373 • Sans frais : 1 800 465-1754
Télécopieur : 514 849-8873 • Sans frais : 1 800 465-6578

www.apsam.com

Directeur général et éditeur : Alain Langlois

Coprésidente patronale : Aline Laliberté, conseillère aux politiques, Union des municipalités du Québec (UMQ)

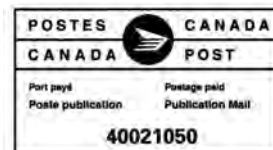
Coprésident syndical : René Fréchette, coordonnateur - secteur municipal du SCFP (FTQ)

Coordonnateur de la revue : Marc Drouin

Rédaction : APSAM

Réalisation graphique : Prétexte communications

Nota : Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel, les formateurs associés ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu ou des produits ou services mentionnés. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent amener à adapter le contenu. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.



Port de retour garanti
APSAM
715, Square Victoria
Bureau 710
Montréal, Québec
H2Y 2H7